Photo Philippe Robin / VNF

Vivre le fleuve, vive le fleuve !

Voici plusieurs années, la Région urbaine de Lyon avait eu la bonne idée de lancer une réflexion sur un projet d'offre touristique original permettant une immersion dans l'univers du transport fluvial de marchandises. *Promofluvia*, à la demande de cette dernière dissoute en 2015, et pressentant le bien-fondé et le potentiel du sujet, a repris le pilotage de l'étude.

Le premier volet du dossier concerne un projet de « chambres d'hôtes » à bord de bateaux de commerce en activité ; le second volet examine quant à lui des possibilités d'hébergements insolites dans des conteneurs réhabilités et installés le long du fleuve.

En octobre 2015, après l'obtention des financements de l'Etat (80 %, dans le cadre du plan Rhône) et de la *CNR* (14 %), *Promofluvia* participant à hauteur de 6 %, un appel d'offres a été lancé. L'étude de faisabilité réglementaire, technique et économique a été confiée au groupement conduit par *Grelet Conseil*. Une étude de marché pourrait être lancée ultérieurement.

CHAMBRES D'HÔTE : UN NOUVEAU MOYEN DE DÉCOUVRIR LE FLEUVE

Pourquoi ne pas aménager une ou deux cabines à bord d'un bateau de commerce, automoteur ou pousseur, pour permettre l'accueil de passagers pour un voyage de deux ou trois jours ou davantage selon affinités et circonstances, le temps d'une livraison ou d'un transfert d'un point de chargement à un point de livraison ? Cette pratique est plus développée dans les pays du Nord qu'en France. A l'heure où un intérêt se dessine pour les atouts écologiques et économiques du mode fluvial, pour le tourisme industriel et des échappées belles loin des sentiers battus, *Promofluvia* pense que cette nouvelle forme de découverte a de l'avenir. Elle peut présenter un apport économique et humain appréciable pour le marinier, mais aussi un moyen de faire connaître un mode de transport insuffisamment valorisé et un mode de vie au contact du fleuve.

Certes, héberger des passagers demande réflexion et organisation sur un certain nombre de points sur lesquels *Promofluvia* interviendra en conseil auprès des porteurs de projets. Le type de bateau, la sécurité et la circulation à bord (règlement intérieur), l'assurance pour le batelier et pour les passagers, l'équipement des cabines, l'inscription éventuelle au registre du commerce et des sociétés, la fiscalité sont autant de chapitres qui ont été analysés lors de l'étude et devront être examinés au cas par cas. Mais il est clair que l'acheminement du fret reste la priorité et que les passagers devront adapter leur voyage à ces contraintes.

HÉBERGEMENTS EN BOÎTE

Les conteneurs offrent une autre forme originale d'hébergement. Pratiques et robustes, ils sont aisément transformables et transportables. Ils pourraient répondre aux besoins importants générés par la fréquentation croissante de la Via Rhona, mais aussi diversifier l'offre des terrains de camping ou des ports de plaisance.

Ce mode d'hébergement relève de la catégorie des meublés de tourisme, qu'il soit situé sur une barge stationnaire ou à terre, en bordure de fleuve. A titre d'illustration et pour en vérifier la faisabilité, des simulations ont été faites sur plusieurs sites.

Promofluvia accompagnera les mariniers et toute personne intéressée pour les formalités administratives, techniques, juridiques, urbanistiques et paysagères.

Vous qui cherchez de nouvelles niches d'actions et de rapport, ces idées méritent votre attention ! N'hésitez pas à nous contacter.

Photo Grelet-Bosquillon

PROMOFLUVIA
1 bis rue de Dole - Port de Lyon Edouard Herriot
69007 LYON
contact@promofluvia.fr
www.promofluvia.fr
Contacts :
Marie-Claude Nicolas Bauer ou Gilles Durel
T. 04 78 37 83 03